



Comptes 2021 : rapport du trésorier

Les comptes d'exploitation ainsi que le bilan 2021 de la section ont été mis à disposition des membres en date du 27 mars 2022, 30 jours avant la date prévue de l'Assemblée Générale conformément aux statuts de la section. Ils sont accessibles au lien suivant : <https://www.cas-diablerets.ch/documents-de-references/>.

Le résultat avant allocation aux divers fonds s'élève à CHF 222'757, soit CHF 14'136 de plus qu'en 2020. Du côté des revenus, les cotisations nettes sont en hausse et les cabanes ont réalisé dans l'ensemble une belle année. Les revenus de l'immeuble demeurent stables. Les frais de fonctionnement sont en hausse pour diverses raisons détaillées ci-après.

Comparé au budget, le résultat est meilleur qu'attendu avec un écart positif de CHF 109'247 avant allocations aux fonds.

Analyse des éléments clés

- **Cotisations nettes** : les revenus des cotisations nettes sont en augmentation de 7% par rapport à 2021 et de supérieur de 5% par rapport au budget.
- **Location des salles** : les revenus de location des salles accusent une diminution de 32% par rapport à 2021 (-CHF 8'000) en raison de la situation sanitaire.
- **Mesure de stabilisation Covid-19 pour le sport** : en 2021 la section a aussi bénéficié d'aides en lien avec la situation sanitaire. Ces deux aides non budgétées nous sont parvenues du Centre régional d'escalade sportive (CHF 12'941) et du CAS central (CHF 10'000).
- **Frais d'administration et de secrétariat** : les frais de la section ont augmenté de manière importante par rapport à 2021 (15% de hausse, +CHF 28'000). Cette hausse s'explique par les coûts liés à la mise en place des AG par écrit (+CHF 8'000), un ajustement de cotisations LPP 2020 (+CHF 6'500) et de provisions CP (+CHF 5'000), des frais de recrutement et d'une double charge annuelle de révision des comptes.
- **Alpinisme** : augmentation des revenus en raison de la reprise des cours d'initiation (escalade, alpinisme, ski de randonnée). Les charges ont également augmenté en conséquence. On note aussi une augmentation des frais de formation pour les cours de formation et de perfectionnement de CdC par rapport à 2020 de l'ordre de CHF 5'000. Finalement les petits gestes pour remercier les chefs de courses expliquent aussi une partie de l'augmentation des charges (+CHF 5'000) qui sont tout à fait en ligne avec la volonté de remercier et promouvoir les chefs de course.
- **Jeunesse** : moins de recettes qu'en 2020, en particulier le subside J+S divisé par deux (-CHF 4'000), légère augmentation liée au cours AJ (+CHF 3'000)

- **Chalets** : les chalets on fait une année 2021 en dessus des attentes. Ils dépassent le budget initial (+CHF 13'682) mais pas le résultat de 2020 (-CHF 3'380). Les produits des nuitées sont stables alors que les charges sont en légère augmentation. Borbuintze affiche de bons résultats sur les nuitées (+CHF 4'000) et une diminution des charges malgré des frais d'entretien en hausse.
- **Cabanes** : très bonne année pour les cabanes avec un écart au budget positif de CHF 21'000 et de + CHF 31'500 par rapport à 2020 ! Attention cependant, cela s'explique en partie par la fin d'une partie des amortissements (CHF 15'000 à Trient). Concernant les résultats par cabanes, très bonne année à Trient en termes de nuitées (+CHF 30'000), tout comme à Orny (+ CHF 12'000). Mountet voit aussi une augmentation des revenus des nuitées (+ CHF 21'000) par rapport à 2020. L'A Neuve fait état d'une légère diminution des nuitées et d'une augmentation importante des frais liés à l'entretien (+CHF 14'000). Rambert voit ses revenus de nuitées diminuer (-CHF 4'000) alors que les charges ont augmenté (+CHF 10'000) en particulier les frais de transports (+CHF 7'000) et d'entretien (+ CHF 5'000). Avec des charges d'entretien élevées et des revenus de nuitées en baisse, A Neuve et Rambert affichent un résultat négatif.
- **Immeuble** : L'immeuble demeure une source de revenus très importante pour la section et affiche un très bon résultat. Les loyers sont restés stables alors que les charges d'entretien ont légèrement diminué générant une augmentation du résultat de CHF 11'700 par rapport à 2020.

Proposition d'allocation du résultat

Sur la base du résultat après provision d'impôts et amortissements de CHF 222'757, nous proposons une allocation aux fonds selon la même approche que ces dernières années, à savoir en fonction des valeurs d'assurance des biens (cabanes, chalets et immeuble). Les allocations aux fonds seraient dès lors les suivantes : chalets CHF 20'000, cabanes CHF 125'000 et immeuble CHF 75'000. Le résultat après allocation s'élèverait alors à CHF 2'757.

Le trésorier remercie l'ensemble des membres, des bénévoles et des personnes en charge des revenus et dépenses pour leur engagement et leur contribution qui ont permis à la section de relever les nombreux défis tout au long de cette année 2021.